**PRÉSENTATION**

Le prix ***Projet innovant de l’année*** récompense une entreprise, une organisation ou une personne qui s’est particulièrement distinguée au courant de la dernière année, par son projet, sa pratique ou son action innovante. Le ***Projet innovant de l’année*** doit être un concept, une pratique d’affaires, un évènement, une action de communication, jamais vu auparavant. Ce prix se veut une façon de célébrer les bonnes idées de nos membres et le travail qu’ils font.

Ce projet peut avoir un lien avec le domaine de l’évènementiel, les pratiques vertes, les nouvelles technologies, la gestion des ressources humaines, la reconnaissance de l’engagement bénévole, etc. Le but, c’est qu’il soit unique, nouveau et qu’il ait eu un impact social dans son milieu.

La grille d’évaluation du prix ***Projet innovant de l’année*** est développée pour faciliter l’évaluation des candidatures déposées et assurer, par la même occasion, l’application d’un outil permettant une évaluation qui se veut la plus juste et équitable pour l’ensemble des promoteurs.

**AIDE-MÉMOIRE**

Le dossier de candidature doit inclure :

1. Toutes les réponses demandées aux pages suivantes;
2. Les états financiers du projet innovant;
3. Une revue de presse du projet;
4. Toute autre annexe jugée pertinente (photos, vidéos, etc.).

**ADMISSIBILITÉ\*:**

L’entreprise, l’organisme ou la personne :

* Doit être située sur le territoire de la Mauricie, de Bécancour ou de Nicolet ;
* Doit être âgée entre 18 et 40 ans.

Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées.

Toute image jointe sous format informatique pourra être utilisée pour vous représenter lors du Gala de cette année ou de l’an prochain. Il est de votre responsabilité de vous assurer de la bonne réception par la JCM de toutes les pièces constituant votre dossier de candidature.

Bon travail!

*\* Ne sont pas admissibles, les lauréats du Gala Edis 2019, ainsi que les organisations employant les membres du comité organisateur du Gala Edis 2020 et les membres du conseil d’administration de la Jeune Chambre de la Mauricie en poste ou l’ayant été pendant la saison 2019-2020.*

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nom et prénom de la personne déposant la candidature :

Date de naissance :

Poste au sein de l’organisation :

Nom de l’organisation :

Adresse de correspondance :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Présence Internet de votre organisation (liens URL)

Facebook :

Twitter :

LinkedIn :

Youtube :

Instagram :

Pinterest :

Autre(s) :

**CRITÈRES D’ÉVALUATION**

* **Description du projet innovant :**

Date de création et date d’exécution:

Objectif principal :

Explications :

*Maximum 25 lignes*

* **Retombées sociales du projet innovant (25%):**

Description détaillée des réalisations par lesquelles le projet s’est distingué au courant de la dernière année : performances (croissance, emplois, etc.), efforts d’innovation, ou toute(s) autre(s) réalisation(s) exceptionnelle(s) liée(s) à son développement et son impact social dans le milieu.

*Maximum 25 lignes*

* **Performance et potentiel (25%) :**

Description du caractère distinctif du projet. Potentiel de croissance. Les prédictions de succès versus le réel. Engouement autour de l’idée. Possibilité de la faire croître ailleurs.   
*Maximum 25 lignes*

* **Originalité (40%) :**

En quoi le projet est original, innovant ou remarquable? Comporte-t-il une ou des caractéristiques distinctives qui le démarque dans sa nature originale ou novatrice, dans sa mise en application (intégration dans la vie quotidienne de l’organisation) et/ou dans son efficacité, par rapport aux organisations ou entreprises dans le même secteur d’activité (y compris les concurrents directs) ou par rapport à ce qui se fait en Mauricie (introduction de nouvelles pratiques peu présentes dans les organisations et entreprises de la région).   
*Maximum 30 lignes*

* **Qualité de la présentation du dossier de candidature et respect des conditions de présentation (5%)** **:**

Dans ce volet, on s’intéresse à la qualité du document soumis au jury. Le style de rédaction (orthographe, phrases claires et concises, enchaînement logique et cohérent), une mise en page judicieuse, la propreté du document, l’originalité de la présentation du document, sont des éléments dont le membre du jury peut tenir compte pour apprécier la qualité des documents soumis. Également, le respect des conditions de présentation sera évalué (nombre de pages du document).

* **Appréciation personnelle (5%) :**

Un dernier critère sera utilisé pour l’évaluation finale du dossier de candidature. Il s’agit de l’**Appréciation personnelle.** Dans ce dernier volet, le membre de jury est appelé à indiquer sonappréciation à l’égard de la candidature dans sa **globalité**. Cette appréciation est personnelle et laisse ainsi toute latitude au membre du jury pour la juger.

**ÉTATS FINANCIERS DE L’ENTREPRISE**

**CONFIDENTIALITÉ** : la JCM assure la confidentialité totale de ces renseignements. Cette fiche ne sera en aucune circonstance transmise par quelques moyens électroniques aux membres du jury, uniquement lors de la seule journée consacrée à l’analyse des dossiers de candidature. Ces copies seront systématiquement récupérées dès la fin de cette journée d’analyse et détruites par la suite.

Remise du formulaire de mise en candidature

**Avant le 7 février 2020, 17 h.**

Par courriel : [**info@jcmauricie.com**](mailto:info@jcmauricie.com)

JJ/MM/AA

DATE

SIGNATURE